

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) – Projets de promotion en santé sexuelle et reproductive (SSR) fondés sur l'éducation par les pairs

CONTEXTE

Le territoire de la Guyane présente des spécificités et des enjeux majeurs dans le domaine de la santé sexuelle : son profil démographique, le cumul de vulnérabilités sociales et de genre, les inégalités territoriales et sociales d'accès à la prévention et aux soins, agissent négativement sur les indicateurs de santé sexuelle et reproductive.

La stratégie régionale arrêtée par le projet régional de santé, s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de la santé sexuelle dans une démarche globale d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive. Elle se base sur des principes fondamentaux : la sexualité doit être fondée sur l'autonomie, la satisfaction, la sécurité.

L'ARS Guyane lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le déploiement de projets de promotion en santé sexuelle et reproductive basés sur l'éducation par les pairs.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

L'éducation par les pairs s'ancre dans les principes de l'éducation populaire "Une éducation de tous, par tous, et pour tous". L'éducation par les pairs repose sur la participation des publics, comme un processus et non comme un moyen. Elle s'installe en tant que complément aux stratégies d'éducation à la santé traditionnelles. L'éducation à la santé sexuelle a pour ambition de développer des connaissances et des compétences en vue d'adopter sur du long terme des comportements favorables. Aussi, passer de la connaissance à l'action nécessite un processus ayant pour but de rendre la personne actrice de son changement, de sa santé et en capacité de faire des choix éclairés.

L'éducation par les pairs est une démarche participative en santé communautaire. Elle implique que des individus qui partagent des caractéristiques communes apportent des informations et un soutien en matière de santé. La proximité entre pairs permet une forme de communication horizontale. Les pairs-éducateurs partagent leurs propres expériences, rendant l'information plus concrète, accessible et pertinente pour les membres du groupe.

Les actions de prévention pour la santé par les pairs ne se limitent pas à un cadre rigide d'attitudes et de comportements à adopter et ne se fondent pas sur la conviction ou la persuasion, mais elles se développent au travers de récit de soi permettant de rendre compte des choix possibles. Cette proximité et cette authenticité sont au cœur de l'action de prévention par les pairs de manière d'autant plus importante que l'on sait que plus une source d'information est crédible, plus cette source paraît attractive à celui qui la reçoit.¹

Ainsi, l'éducation par les pairs permet d'inverser la représentation négative et réductrice d'un 'groupe à risque' en le positionnant comme 'groupe ressource'.²

Les publics pour et par lesquels l'éducation par les pairs en SSR peut être mise en œuvre sont variés :

- Jeunes scolarisés ou non
- Personnes en situation de prostitution

¹ Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire – Education pour la santé des jeunes : la prévention par les pairs – cahiers de l'action n°43 décembre 2014

² Gruber Pascale, Gruber Laurence. *L'éducation par les pairs, un enjeu pour la participation des jeunes. Education santé 2017 ; 331 : 6*

- Personnes vivant avec le VIH/SIDA ou hépatites virales (soutien aux patients experts)
- Personnes victimes de violences à caractère sexuel et/ou sexiste
- Personnes LGBTQIA+
- Personnes en situation de handicap (intervention de pairs-aidants)³
- Consommateurs de drogues injectables
- Populations migrantes
- Parents
- Détenus et/ou anciens détenus
- Auteurs de violences sexuelles
- ...

Seront privilégiés les projets en lien avec les populations des territoires identifiés dans le cadre de la politique de la ville et plus généralement les populations vulnérables et éloignées du système de santé.

Les projets reposant sur l'éducation par les pairs peuvent prendre différentes formes selon la définition que l'on donne aux termes pair et éducation, le rôle attribué aux intervenants-pairs, le contexte ou encore les méthodes d'intervention ⁴.

Si les pratiques peuvent varier, le point commun reste **l'implication et la mobilisation des membres d'un groupe** pour opérer des changements puisque l'approche s'appuie sur la participation et l'engagement du public concerné et ce, dès les premières étapes de l'élaboration du projet.

Les pairs-éducateurs sont recrutés sur la base du volontariat, mais aussi en raison de leurs expériences et parcours de vie.⁵ Une formation des pairs-éducateurs menée par un professionnel dans le champs de la santé sexuelle et reproductive est nécessaire afin de leur permettre d'acquérir d'autres savoirs sur le contenu, les modalités d'intervention, et les orientations possibles.⁶ Une formation des pairs-éducateurs et a minima une sensibilisation au développement des compétences psychosociales est une étape pertinente à intégrer dans leur accompagnement. Cet accompagnement rapproché inclura des temps d'échanges de pratiques réguliers.

CRITERES DE SELECTION

La sélection des lauréats aura lieu lors d'un comité de sélection. Les instructeurs tiendront compte, lors de l'examen des candidatures, des critères de qualité suivants :

- Clarté de la présentation du projet
- Projet respectant les différentes étapes méthodologiques
- Pertinence du projet au regard de son impact sur le territoire
- Budget du projet proposé réaliste pour des résultats attendus sur la période de l'AMI (3 ans). L'enveloppe budgétaire globale allouée à l'ensemble des projets s'élève à 1,3 millions d'euros sur 3 ans (433 000€ par an).
- Expertise locale correspondant à une pratique et des qualifications attestées dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive et/ou de la santé communautaire.

La liste des lauréats sera communiquée au plus tard le 15 septembre 2024. Une convention de financement sera établie pour une durée de 3 ans entre les lauréats et l'ARS précisant

³ [Grande precarite troubles psy fiche outil pairs aidants \(has-sante.fr\)](https://has.sante.fr)

⁴ (Guckert Delasoie et al., 2017, p. 7 ; Arwidson et al., 2001, p. 84).

⁵ [Éducation par les pairs | Agir ESE \(agir-ese.org\)](https://agir-ese.org)

⁶ Sciacca J.P. (1987). Student peer health education: a powerful yet inexpensive helping strategy. Peer Facilitator Q, 5 : 4-6

notamment les modalités de financement, de suivi, de pilotage de projet. Les projets financés dans ce cadre devront commencer dès signature de la convention de financement. Enfin, les lauréats s'engagent à associer étroitement l'ARS au suivi de leur projet.

CONSTITUTION DE LA CANDIDATURE

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est ouvert jusqu'au vendredi **2 août 2024** (au plus tard à 18 heures – heure de Guyane). Le dépôt des candidatures s'effectue obligatoirement en ligne sur la Plateforme **Ma Démarche Santé** et contient :

- Le projet détaillant la phase diagnostic, les objectifs, les modalités de mise en œuvre, les indicateurs d'évaluation,
- Le chronogramme, le programme de formation et le programme d'actions
- Le budget prévisionnel détaillé du projet en déclinant précisément les différents postes de dépenses (possibilité de compensation financière des pairs-éducateurs).

Pour toute question ou demande de renseignements sur l'AMI, un courriel peut être envoyé à l'adresse suivante : ars-guyane-prevention@ars.sante.fr